

Formulaire d'inscription

La Flore sauvage en Ville de Neuchâtel – série d'excursions de botanique urbaine du printemps à l'automne 2019

Groupe du mardi :	E1	Mardi, 5 mars 2019
	E2	Mardi, 2 avril 2019
	E3	Mardi, 7 mai 2019
	E4	Mardi, 4 juin 2019
	E5	Mardi, 6 août 2019
	E6	Mardi, 3 sept 2019

Nom: Prénom:.....

Rue et no: CP et Localité:.....

Téléphone:..... e-mail:.....

- J'accepte les conditions générales de participation (cf verso)
- Avec mon inscription, je donne mon accord de payer les frais d'inscription de 300.- dès que le nombre minimal de participants est atteint et que la réalisation du cours a été confirmée par les organisatrices.

Date et signature :

Envoyer à :

Jardin botanique Neuchâtel
Floraneuch
Charles-Knapp 33
2000 Neuchâtel

Ou scanné à : contact@floraneuch.ch



Conditions générales de participation aux cours de botanique, organisé par floraneuch, société simple selon Art. 530 à 551 CO

Inscription au cours et paiement

Par son inscription, le/a participantE s'engage à payer les frais d'inscription.

Une fois que le cours est confirmé par un nombre suffisant d'inscriptions, les inscritEs reçoivent les informations relatives au paiement. Si le paiement n'est pas réalisé dans le délai fixé par floraneuch, l'inscription est considérée comme caduque et la place est attribuée à une autre personne intéressée.

L'inscription est définitive après le paiement.

Prix du cours

Le prix du cours inclut la documentation floraneuch. Les frais de déplacement aux lieux d'excursions, de repas, de l'achat du Flora Helvetica et des loupes de terrain ne sont pas compris dans le prix du cours et sont à la charge des participants.

Remboursement

Les excursions ou séances de théorie manquées par le/a participantE ne peuvent pas être remboursées. Il n'y a pas de possibilité de rattrapage.

Toute excursion ou soirée de théorie annulée en raison de force majeure ne sera ni remboursée ni remplacée.

Désinscription

Il est possible de se désinscrire sans contrainte avant le paiement du cours. L'inscription est définitive après le paiement.

Assurance

L'assurance est à la charge des participants. Les organisatrices de floraneuch déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de dégât durant le cours.

Protection des données

Vos données personnelles sont utilisées uniquement à des fins d'organisation du cours. Elles ne sont pas transmises à des tiers.

Fonctionnement du cours

Le fonctionnement de notre cours est basé sur la déontologie et le respect envers tou(te)s les participant(e)s et envers les organisatrices. Toute personne enfreignant ces règles de bienséance pourrait se voir exclue du cours sans remboursement.

For juridique

En cas de litige, toutes les relations juridiques sont régies par le droit suisse. Le for juridique se situe dans le canton de Neuchâtel.